

RONDS DE SORCIÈRE vous mène en bateau

En octobre 2017, le Réseau anti-arnaques avait déjà appelé à la vigilance, face aux offres de la société **RONDS DE SORCIÈRE** : elle vous propose d'investir dans l'exploitation d'un chêne truffier.

Le témoignage d'un consommateur, en date du 7 novembre 2017, vient confirmer cette mise en garde : *« J'ai fait l'acquisition, comme cadeau à mes parents, d'un chêne truffier âgé de 5 ans pour 440 €. Depuis, ils n'ont absolument rien reçu. Ni truffes en 2016 ou 2017, ni informations régulières et tangibles. Le compte personnel (« Club des Farfadets » sur le site internet) associé au propriétaire/parrain est complètement vide d'information, compte-rendu, rapport de récolte, etc. Et toute communication, sous forme de newsletter, semble être échangée par courriel lorsqu'ils arrivent. Pour notre part, nous n'avons jamais reçu la lettre d'information avril 2015 ou 2016 récapitulant le bilan de la récolte. »*

Un message, à la diffusion aléatoire, est venu préciser que, compte tenu d'une faible récolte en 2016, la répartition des truffes se ferait par ordre d'arrivée. Cette décision est en totale contradiction avec l'article 3 des conditions générales qui mentionne : *« En contrepartie de sa souscription financière, le parrain bénéficiera pendant la durée du contrat de la moitié du poids de la production de truffes issue, annuellement, de l'exploitation de la parcelle au prorata du nombre de chênes financés par ses soins. »*

Le chêne est souvent perçu comme le symbole de la force et de la sagesse. Dans le cas présent, il n'est pas synonyme de bon conseil.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)